

RELIGION SAINT-SIMONIENNE.

---

# LA PRESSE.

---

Articles extraits du Globe,

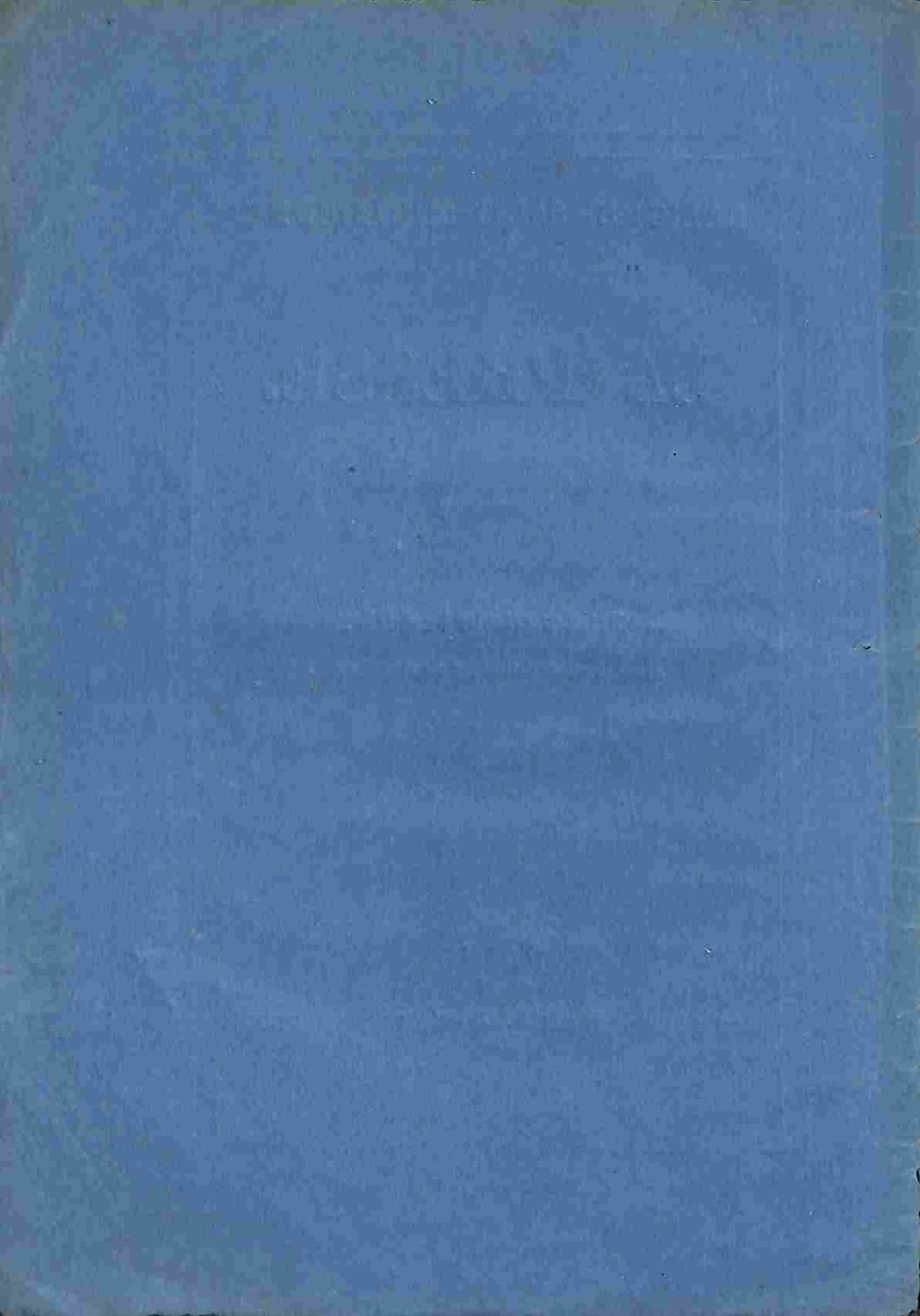
JOURNAL DE LA DOCTRINE DE SAINT-SIMON.

PARIS.

AU BUREAU DU GLOBE ET DE L'ORGANISATEUR,

RUE MONSIGNY, N° 6.

M. DCCC XXXI.



2322

# LA PRESSE <sup>(1)</sup>.

## PREMIER ARTICLE (2).

Il y a trois pouvoirs constitués qui, au point de vue de la *légalité*, sont censés les seuls pouvoirs existans dans la société. Il est dit et convenu dans la Charte que le débat politique doit tout entier se passer entre eux seuls; mais c'est là une pure fiction. A côté d'eux s'est élevé un pouvoir nouveau qui n'est point reconnu comme tel, et dont l'influence suffit aujourd'hui amplement à contrebalancer celle d'une quelconque des trois branches de l'autorité législative, ou même celle de toutes trois. Ce pouvoir, c'est la presse; et en particulier la presse périodique, les journaux.

» C'est un quatrième pouvoir », a dit avec douleur M. Gautier, à la session dernière. « Comment peut-on être un quatrième pouvoir? ont repris quelques-uns; il ne peut y en avoir que trois: voyez plutôt la Charte par nous amendée » et corrigée; voyez encore toutes ces Chartes, toutes ces

---

(1) Extrait du *Globe*. — LE GLOBE, journal politique, quotidien de la doctrine de SAINT-SIMON. On s'abonne au bureau, rue Monsigny, n° 6; dans les départemens et à l'étranger, chez les directeurs des postes et les principaux libraires. — Prix de l'abonnement: 7 fr. pour un mois; 20 fr. pour trois mois; 40 fr. pour 6 mois; 80 fr. pour l'année.

(2) *Globe* du 1<sup>er</sup> juillet 1831.

» constitutions qui ont pullulé autour de la constitution anglaise, dont la nôtre est la fille aînée. Partout trois pouvoirs, et rien que trois. Tous les publicistes, Delolme, Montesquieu, ne reconnaissent que trois pouvoirs destinés à se pondérer admirablement les uns les autres. Mais quatre pouvoirs ! mais faire un pouvoir avec une poignée de folliculaires ! C'est erreur, c'est folie, c'est le monde renversé. La presse est une peste, les journalistes sont les sauterelles d'Égypte. »

Ainsi ont pensé beaucoup d'honorables membres, et ils ont trouvé toute sorte d'argumens irrésistibles au point de vue *légal*, desquels il résulte que la presse ne doit pas être un pouvoir. Ces Messieurs oublient que la question n'est pas de savoir si, d'après la Charte, la presse a le droit d'être un pouvoir, mais bien si elle en est un ; tout comme au temps de Galilée, il ne s'agissait pas de savoir si, d'après la Bible et les exploits de Josué, la terre avait le droit de tourner autour du soleil, mais bien si elle tournait de la sorte.

Or la presse est un pouvoir, cela est un fait, et même c'est précisément parce qu'on redoutait sa puissance qu'on la lui contestait. Elle est un pouvoir, et par ordre de force elle n'est pas le quatrième, car c'est elle qui depuis quarante ans a le plus contribué à faire et à défaire tous les autres

La mission de la presse depuis sa création a été de renverser, de concert avec le théâtre, l'ancien système politique et religieux, la foi catholique et les privilèges féodaux, et elle s'en est acquittée à merveille.

Dans l'origine, son influence fut en apparence très-subalterne, et sa considération fort mince. Il y avait des grands sei-

gneurs dont les gens de lettres étaient les joujoux. Les rois et les princes n'avaient plus de fous, de nains, ils avaient des beaux-esprits, et en cela il y avait progrès, car c'était de leur part signe d'un meilleur goût. Henri IV faisait voyager Beautru dans sa voiture pour lui faire dire des goguenardises aux échevins complimenteurs ; Louis XIV avait ses poètes par douzaines ; il les faisait venir au siège de Namur : Molière suivait la cour dans les bagages, parmi les laquais ; et cependant le génie du grand roi le retirait par boutades de cette condition domestique. La Pompadour avait ses faiseurs de petits vers, qu'elle emmaillottait de la pourpre romaine, étoffe de peu de valeur sous le règne de cette courtisane.

La critique de la politique et de la religion s'opéra d'abord plus particulièrement par les pièces de théâtre et par les traités *ex professo*, les *in-folio*, les *in-4°*, et autres ouvrages grand format ; plus tard, vint le tour des *in-12*, des brochures. Pendant fort long-temps le journalisme aux feuilles éphémères fut maigre, mesquin, sans consistance. Il y avait des *gazetiers*, des *folliculaires*, gens colportant les dires de cour et de ville, esprits peu élevés, peu habitués aux considérations générales, et ayant peu de commodités pour s'y livrer, à cause de la censure. Toutefois, hors de France, la presse périodique eut de bonne heure plus d'importance ; et l'un des griefs de Louis XIV contre les Provinces-Unies fut d'avoir été injurié par les *gazetiers* de Hollande.

Tant qu'en France le débat politique et religieux se passa dans les classes élevées, l'attaque dirigée contre les institutions religieuses et politiques du moyen âge put fort bien se passer presque exclusivement au théâtre. C'était là l'autel profane élevé contre l'autel du Christ ; c'était la chaire où le public

apprenait à détester les privilèges de la naissance, et à aimer la liberté, l'égalité. Mais quand les discussions politiques et religieuses quittèrent le caractère purement théorique pour devenir pratiques, lorsqu'elles furent descendues dans les masses, lorsque tout le monde, riches et pauvres, savans et ignorans, s'en mêla et dut s'en mêler, parce que les intérêts de tous étaient manifestement et étroitement liés à leur conclusion, le théâtre fut insuffisant. Au lieu des *vêpres philosophiques* que quelques-uns allaient entendre tous les soirs dans les salles de spectacle, on eut la *messe politique* du journalisme, liturgie plus précise, mieux adaptée aux événemens du jour, que chacun, attendu la modicité du prix, put ouïr chaque matin. C'est pour cela que depuis les premières années de la révolution française l'influence du théâtre a toujours été en décroissant, pendant que le journalisme a été constamment en progrès; et si le public s'est remis à attacher quelque importance au spectacle, c'a été sous l'empire, époque à laquelle la presse avait été momentanément bâillonnée.

A partir de la révolution, la presse périodique a pris un développement immense. Le nombre des journaux publiés à Paris seulement, de 1790 à 1800, s'élève à plusieurs centaines; chaque département en a vu de même naître plusieurs; chaque parti, chaque nuance en a compté un grand nombre; leur influence dans le débat politique est devenue considérable. Ils furent souvent l'objet de proscriptions spéciales, comme au 10 août et au 18 fructidor. Un grand nombre de personnages politiques furent à la fois membres des assemblées et journalistes. Brissot, Condorcet, Ducos, Louvet, Camille Desmoulins, Marat, l'abbé Maury, Rivarol, Bergasse, Fréron, Clavière, le duc de Bassano, Garat, Daunou, Chénier, et cent autres, furent rédacteurs de journaux. Marat journa-

liste eut plus de poids près de la multitude que Marat député à la Convention ; Camille Desmoulins avec sa plume porta de plus rudes coups à Robespierre que bien des discours de tribune : le père Duchesne excitait l'effervescence populaire à l'égal de la Société des Jacobins, et Mallet-Dupan était plus redoutable au Directoire que Willot et Pichegru.

Depuis la restauration, l'influence du journalisme a reçu un nouvel accroissement ; parce que, d'une part, le théâtre s'est vite trouvé réduit à une ombre ; d'autre part, les discussions de tribune ont singulièrement perdu de leur intérêt, et celui qu'elles ont conservé encore, elles l'ont dû en partie aux journaux, qui les provoquaient, les reproduisaient et les commentaient. Les partis se sont beaucoup plus spécialement attachés à faire du journalisme. MM. Chateaubriant, Benjamin Constant, Étienne, Guizot, Castelbajac, d'Herbouville, Bonald, Labourdonnaie, Martainville, de La Menais, Kératry, Frénilly, Fiévée, Lanjuinais, Michaud, et autres notabilités de divers ordres, ont consacré ou consacrent encore au journalisme une partie de leur vie ; ils lui ont dû leur élévation politique. Il n'est pas une illustration de l'époque qui n'ait écrit dans un journal, si elle a pu et su y écrire.

Aujourd'hui plus que jamais c'est dans les feuilles périodiques que s'agitent les questions sociales. La Chambre des députés possède une médiocre influence qui doit toujours aller en diminuant. Elle se compose en très-grande partie d'hommes âgés, prudents jusqu'à la timidité, ayant tous des positions faites ; presque tous propriétaires d'une fortune qu'ils n'ont pas gagnée, car presque tous sont des propriétaires *oisifs*, presque tous issus de l'aristocratie bourgeoise, presque tous gens très-médiocres, esprits étroits ;

fort honnêtes gens d'ailleurs, très-bien intentionnés, mais chez lesquels la bonne volonté ne peut pas suppléer à la capacité qui leur manque ; et cela résulte nécessairement des conditions très-restrictives de l'éligibilité et de la composition du corps électoral. La presse est beaucoup plus accessible aux capacités qui sont dépourvues de richesse, et c'est le plus grand nombre. C'est pourquoi elle soulève, discute et résout les questions bien avant la Chambre des députés ; elle agit sur les masses, les prépare ; et, après cette préparation, la Chambre des députés sanctionne et consacre par certaines formalités, conformément au rituel parlementaire, la mesure conçue et accréditée par la presse ; ou, en cas de résistance, elle s'attire une ordonnance de dissolution.

Quant à la Chambre des pairs, ce n'est pas à proprement parler un pouvoir ; elle n'a qu'une existence nominale, elle n'a vraiment pas de vie. C'est un automate auquel il faut un mécanicien plus ou moins intelligent qui le fasse aller par ressorts, en mettant force gouttes d'huile du budget dans les rouages pour les empêcher de crier. En 1791 l'automate fut mis en magasin ; Napoléon l'en retira par sa constitution de l'an VIII, l'habilla fort proprement, lui donna nom *sénat-conservateur* ; et, observant avec raison que la mécanique était rouillée, il y versa abondamment l'huile extraite des contribuables. En 1814 Louis XVIII retoucha le mécanisme, et l'automate laissa passivement faire. Napoléon, au 20 mars 1815, et trois mois après, Louis XVIII, changèrent tous les deux quelques pièces, toujours sans que l'automate y trouvât à redire. M. Decazes et M. de Villèle, l'un et l'autre rusés mécaniciens, le trouvant délabré, le rajustèrent sans qu'il dit mot. Nouveau remaniement en juillet 1850, mais cette fois par des mains un peu rudes. Actuellement le pauvre



automate est tout détraqué, ses membres ne jouent plus. La presse, que les *hauts et puissans seigneurs* avaient l'air de prendre en dédain, le tourne, le retourne, le secoue, le disloque; dans trois mois, à la requête des journaux, de par la loi, le roi et justice, il verra briser le plus précieux de ses rouages, celui qui lui promettait à perpétuité mouvement héréditaire.

En présence de pareils faits, qui peut nier que la presse ne soit un pouvoir supérieur à la pairie ?

On peut, au reste, d'un mot établir nettement les positions respectives de la presse et des pouvoirs constitués.

Les trois pouvoirs suivent l'opinion publique à la remorque : le journalisme prépare et fixe cette opinion.

De telle sorte que si par gouvernement on entend l'autorité qui *dirige*, le gouvernement de la société est aujourd'hui dans la presse.

Bien plus, comme aujourd'hui le principe de la souveraineté du peuple est *légalement* reconnu, les journaux, qui sont les régulateurs de l'opinion publique, qui la font, sont investis d'une véritable régence au nom du souverain *légal* qui se trouve sous leur tutelle.

La presse est donc aujourd'hui une éminente fonction publique. Nous examinerons dans l'article suivant jusqu'à quel point elle a conscience de la grande responsabilité qui pèse sur elle, comment elle remplit ses devoirs.

The first thing I noticed when I stepped  
out of the car was the smell of  
fresh air. It was a relief after  
being stuck in traffic for hours.  
The sun was shining brightly, and  
the birds were chirping happily.

I took a deep breath and felt  
my stress melt away. The world  
was so beautiful and so full of  
life. I was grateful for this  
moment.

The car started moving again, and  
I felt a sense of freedom. The  
road ahead was clear, and I  
was ready to go. I was  
finally home.

I looked out the window and  
saw the trees and the grass.  
Everything was so green and  
so vibrant. I was in luck.  
I was finally home.

The car stopped at a red light, and  
I took a moment to look at  
the sky. The clouds were  
puffy and white, and the  
sun was shining brightly.

I felt a sense of peace and  
calm. The world was so  
beautiful and so full of  
life. I was grateful for  
this moment.

The car started moving again, and  
I felt a sense of freedom. The  
road ahead was clear, and I  
was ready to go. I was  
finally home.

I looked out the window and  
saw the trees and the grass.  
Everything was so green and  
so vibrant. I was in luck.  
I was finally home.

The car stopped at a red light, and  
I took a moment to look at  
the sky. The clouds were  
puffy and white, and the  
sun was shining brightly.

## DEUXIÈME ARTICLE (1).

Nous avons dit, dans l'article précédent, que si, par *gouvernement*, on entendait le pouvoir qui dirige la société, le gouvernement était aujourd'hui dans la presse; car, avons-nous dit, « c'est elle qui soulève toutes les questions, qui les » discute, qui les résout, et qui en inocule la solution » dans tous les esprits, de sorte que quand elle a défini- » tivement prononcé, les pouvoirs dits constitués sont te- » nus, sous peine de déchirement entre eux et l'opinion » publique, de se conformer à ses décrets. La Chambre » des députés, en particulier, est immédiatement dans la » nécessité de sanctionner les arrêts de la presse par une » mesure législative qui n'est qu'une constatation, faute de » quoi il faut qu'une ordonnance royale intervienne, qui la » congédie. »

La presse est donc aujourd'hui une haute magistrature; mais les hommes aux mains desquels elle est confiée ont-ils bien conscience de leur importante mission ?

Malheureusement il n'en est pas ainsi. Il arrive même que la plupart des journalistes se défendent de l'influence qu'ils exercent sur leurs lecteurs. A la fin de la restauration les

---

(1) *Globe* du 6 juillet 1851.

journaux ministériels n'avaient pas assez d'injures pour le journalisme. « C'est lui, disaient-ils, qui pervertit l'opinion » publique, qui sème partout la défiance et la haine contre » le gouvernement des fils de saint Louis et d'Henri IV. » Et les journaux libéraux se défendaient de ce qui attestait leur puissance, de ce qui est un de leurs plus beaux titres de gloire. « Nous exprimons l'opinion publique, disaient-ils, » nous sommes soumis à ses décrets; nous publions l'opinion » de nos abonnés, nous ne la faisons pas. » Et, quelques mois plus tard, une opposition formidable, dont le journalisme était l'âme, brisa en trois jours une dynastie appuyée sur une armée nombreuse, sur une garde fidèle.

Beaucoup d'hommes éclairés se récrient à cette idée, que le gouvernement de la société réside dans la presse. « C'est, » disent-ils, un pouvoir irrégulier, anarchique, que le premier venu peut s'arroger. » Cela est très-vrai; ce grand préceptorat des nations est souvent en des mains inhabiles, imprudentes, dans des mains impures quelquefois; beaucoup de ces gouvernans auraient grand besoin d'être gouvernés eux-mêmes. Aussi ne prétendons-nous pas dire que la presse soit, dans l'intérêt de sa dignité, ce qu'elle devrait être; c'est un pouvoir irrégulier, anarchique, et la société qui se développe sous son influence en est bien la preuve.

Il y a bien d'autres reproches qu'on adresse à la presse. « Chaque journal, dit-on, est le représentant d'une coterie. » Cela est vrai; mais, hors de nous qui sommes *religieusement* unis, *religieusement* classés, toute réunion d'hommes a aujourd'hui cessé d'être autre chose. Il n'est plus de corps, d'institution, qui se présente aux peuples avec un caractère solennel. Que sont les académies, sinon des coteries? Que sont

les ministères, sinon des coteries, et souvent des plus minces ?

« Chaque journal, dit-on encore, est une affaire de spé-  
 » culateurs : c'est du mercantilisme, et quelquefois du moins  
 » honorable. » Il est encore trop vrai : le trafic de la pensée et  
 des inspirations se fait comme tout autre trafic, sous le régime  
 flétrissant de la concurrence. Il y a dans chaque journal une  
 partie purement commerciale qui, chez quelques-uns, acquiert  
 un développement monstrueux. De là ces habitudes d'indi-  
 vidualisme familières à la plupart des journaux. Chacun d'eux  
 agit comme s'il était le pivot du monde. On soutient souvent la  
 même cause, mais on a garde de s'appuyer des efforts de ses  
 collègues. Leurs rapports entre eux ressemblent à ceux des  
 souverains de la Sainte-Alliance : comme eux ils se disent  
*frères* ou *confrères*, mais c'est une fraternité de *concurrents* :  
 ils croient ne pouvoir réussir qu'au détriment les uns des  
 autres. C'est ainsi qu'ils évitent de se nommer réciproque-  
 ment, non pas seulement dans un intérêt de parti, dans la  
 crainte que leurs abonnés ne soient tentés d'aller puiser une  
 instruction différente de celle qu'ils donnent, mais encore  
 dans une vue d'égoïsme mercantile ; ce qui est assez prouvé  
 par le silence qu'observent, les uns à l'égard des autres, les jour-  
 naux d'une même couleur.

Aujourd'hui plus que jamais la presse est anarchisée. Dans  
 les premiers temps de la restauration, l'anarchie se bornait à  
 la lutte de deux partis, les libéraux et les champions de l'an-  
 cien régime ; aujourd'hui elle est introduite dans le sein de  
 chacun des partis, et c'est surtout dans le parti des défenseurs  
 de la liberté qu'il importe de la constater. Cette profonde anar-  
 chie aurait déjà fait perdre à la presse une portion de sa va-  
 leur si les pouvoirs constitués n'avaient été démonétisés plus  
 encore.

Depuis onze mois la presse a vécu des débris de son passé, elle a redit à satiété, sur tous les diapasons, tous les argumens du temps de la restauration ; il lui faut un nouvel aliment, une direction nouvelle. Il lui faut de l'union, et si elle veut juger quelle serait alors sa puissance, qu'elle examine ce qu'elle a fait il y a un an.

Alors les journaux marchaient en ligne serrée. Du 8 août 1829 au 25 juillet 1830, ce fut une bataille dont tous les combattans avaient une même pensée ; leurs coups habilement et harmoniquement portés brisèrent un à un tous les appuis de la restauration. Dès que la royauté, poussée dans ses derniers retranchemens, réunit le reste de ses forces pour les anéantir, ils répondirent à son défi par leur protestation courageuse. Ils dirent, et il n'y eut plus de Bourbons.

Et si l'on veut déterminer ce qu'est la puissance de la presse à côté de celle des pouvoirs constitués, que l'on compare les rôles que jouèrent alors la presse et la chambre. Qu'on se rappelle qu'alors ce furent les journalistes qui ouvrirent la lice à la jeunesse et aux prolétaires, pendant que les députés baissaient la tête ; qu'on se rappelle les journalistes rendant un peu de courage aux législateurs et les plaçant tantôt sous leur férule, tantôt sous leur protection ; censurant, raturant et amendant leur protestation si pâle, sans que ceux-ci osassent y trouver à redire.

Et trois mois après les journalistes étaient fièrement insultés du haut de la tribune ; leurs plaintes, leur colère, étaient sans écho : c'est que leur union avait cessé.

Mais pour s'unir il faut se proposer un but commun ; pour être liés il faut une communauté de sentimens.

Pour quel but, par quels sentimens peuvent s'unir les journalistes? et nous parlons ici particulièrement à ceux qui sont à divers degrés les champions des idées libérales.

Il ne peut pas s'agir pour eux de restaurer la *légitimité* par droit de *naissance*, ni de maintenir sans modification le régime actuel; car il n'y a dans ce régime ni dignité, ni prospérité, ni sécurité pour personne; celui qui en douterait n'aurait qu'à regarder autour de lui.

Il ne s'agit pas pour le plus grand nombre de la république, car ils la désavouent; et après tout, pour ceux qui la réclament, la république n'est pas, à proprement parler, un système, c'est plutôt une manière haineuse de signaler les imperfections du système actuel.

Il faut que les journalistes *s'unissent* pour soutenir et développer les intérêts des travailleurs de toutes les classes, pour le progrès harmonique de l'industrie et de la science, pour exciter entre les peuples des sentimens d'*association*. Il faut qu'ils se *lient* par de communes sympathies pour toutes les classes qui souffrent, et surtout pour les masses laborieuses.

C'est la voie que nous leur signalons sans cesse depuis plusieurs mois, et vers laquelle, malgré nos pressantes exhortations, ils ne s'approchent qu'avec une timidité excessive.

Il y aurait cependant de l'injustice à ne pas reconnaître les progrès qu'ils ont accomplis dans cette direction, et en résumé, ces progrès sont notables.

*Le Courier Français* surtout s'est expliqué à plusieurs reprises sur les douleurs des classes laborieuses, et sur l'égoïsme gouvernemental, de manière à se concilier la reconnaissance

de tous ceux qui compatissent aux misères de ces classes intéressantes. Par l'organe de M. de Cormenin il a convié la presse à prendre ces misères en pitié et à se vouer à les guérir.

*Le Journal du Commerce* a plusieurs fois exprimé le vœu que l'activité de tous les hommes de cœur, qui se consument sur des questions oiseuses ou irritantes, se reportât vers l'amélioration des conditions du travail.

*Le Temps*, qui remplissait parfois ses colonnes de la métaphysique constitutionnelle la plus creuse, manifeste aujourd'hui une tendance marquée à adopter les mêmes errements vers lesquels gravite *le Journal du Commerce*.

*Le Journal des Débats*, à l'occasion d'arbres de la liberté qu'il était question de planter sur la place de la Bastille, a parfaitement énoncé quel était le caractère distinctif de la révolution française, disant que c'était un mouvement opéré au profit du travail contre le régime violent de la féodalité.

*L'Avenir*, par l'organe de M. de La Mennais, a enseigné à ses lecteurs que dorénavant le rôle des prêtres devait être de s'interposer entre le propriétaire d'un instrument de travail et celui qui met cet instrument en valeur, de manière à obtenir des conditions de plus en plus favorables pour ce dernier.

*Le National*, qui naguère avait, à l'occasion de la loi électorale, défendu avec une logique si puissante les intérêts du travail contre les prétentions de l'oisiveté, semblait négliger une si noble cause. Hier il est rentré dans cette voie salubre, et tout en s'exprimant sur nous d'un ton un peu cavalier, il réclame avec quelques précautions oratoires ce qui



fait l'objet de tous les vœux des *néochrétiens* (c'est le nom qu'il nous donne), et il se demande s'il n'y aurait pas lieu » d'examiner si, en *compensation* du droit nécessaire de propriété, l'état ne doit pas des alimens à toute vieillesse infirme, de l'instruction à toute enfance indigente, du pain à tout malheureux qui ne peut en gagner. »

Les *Amis du peuple* et la *Révolution* s'expriment sur le même sujet de la même manière au fond, d'un ton, il est vrai, moins pacifique. Le *Constitutionnel*, qui par un fort bel article sur l'intervention, publié il y a quelques mois, et par des observations pleines de sens sur les *territoriens*, semblait près d'adopter notre politique extérieure et intérieure, est aujourd'hui en suspens; mais il y a eu généralement dans ce journal une adresse de tactique qui ne nous permet pas de douter qu'il sortira bientôt de ce calme plat pour gouverner vers le port.

En cette circonstance la presse départementale a égalé, dépassé même les journaux de Paris. Nos lecteurs ont pu en juger par quelques extraits que nous leur avons fait connaître du *Journal de Rouen*, du *Courrier de la Sarthe*, de l'*Indicateur de Calais*, de l'*Aviso de la Méditerranée*, de l'*Album de la Creuze*, du *Propagateur* et du *Courrier du Pas-de-Calais*, du *Finistère*. A cette liste nous devons joindre un journal dont la naissance est récente, le *Courrier de l'Hérault*.

Toutefois, dans les journaux de Paris et des départemens, excepté peut-être un ou deux des derniers, il n'y a eu qu'indication vague d'un système nouveau, velléité indistincte d'embrasser la politique nouvelle que nous avons signalée. En ce qui concerne la politique extérieure, ils ont à peine fait

quelques progrès (1), l'*Indépendant de la Haute-Saône* a seul sur ce sujet mérité d'être cité avec éloges. Ce qu'il y a de bien constaté c'est le sentiment de nouveaux besoins de la société, ce sont d'honorables sympathies pour la cause de tous les travailleurs, et particulièrement pour celle des ouvriers.

L'union de la presse doit donc s'opérer dans le but d'éveiller et de développer ces sympathies parmi tous les hommes, et de préparer par une discussion consciencieuse les actes successifs par lesquels elles doivent de plus en plus obtenir satisfaction.

Là est l'avenir de la presse.

Une fois qu'elle sera définitivement entrée dans cette direction, il faudra qu'elle ne soit pas embarrassée du sentiment de son influence; qu'elle s'avoue comme pouvoir, que les journalistes se présentent à la société comme des magistrats appelant sur leurs personnes et sur leurs actes une éclatante publicité. Nous reviendrons sur ce sujet dans l'article suivant.

---

(1) Voir *le Globe* des 5, 4, 8, 12, 16, 18, 22, 26 et 29 juin 1851.

## TROISIÈME ARTICLE (1).

Nous avons établi dans les précédens articles que la presse, qu'à la tribune l'on a appelée un *quatrième pouvoir*, était un pouvoir en effet; mais que, par ordre d'importance, elle n'était pas le quatrième; car c'est en elle, ainsi que nous l'avons fait voir, que réside le vrai gouvernement, et nous nous sommes exprimés en ces termes :

« C'est elle qui soulève toutes les questions, qui les discute, qui les résout, et qui en inocule la solution dans tous les esprits; de sorte que quand elle a définitivement prononcé, les pouvoirs dits constitués sont tenus, sous peine de déchirement entre eux et l'opinion publique, de se conformer à ses décrets. La Chambre des députés, en particulier, est immédiatement dans la nécessité de sanctionner les arrêtés de la presse par une mesure législative qui n'est qu'une constatation, faute de quoi il faut qu'une ordonnance royale intervienne, qui la congédie. »

Nous avons ajouté que les hommes aux mains desquels est confiée cette haute magistrature, n'avaient pas encore conscience de leur large mission. La plupart se défendent de leur influence comme d'un méfait; la plupart se laissent dominer par

---

(1) *Globe* du 11 juillet 1851.

d'étroites inspirations de coterie ; la plupart affectent les uns à l'égard des autres un égoïsme de parti et toutes les pénibles habitudes d'une *concurrency* mercantile.

Nous avons dit aux journaux, qu'il n'y avait de puissance pour eux, qu'autant qu'il y avait accord entre eux. Unis pour un but commun, la société est à eux ; désunis, leurs voix confuses se croisent et se couvrent les unes les autres, la société ne les entend pas, ne les écoute pas. La presse, liguée contre Charles X, il y a un an, a brisé son sceptre entre ses mains ; et le vieux roi en tombant a proclamé lui-même quels étaient ses véritables vainqueurs (1). Aujourd'hui la presse désorganisée, anarchisée, est réduite à dévorer les outrages des législateurs qu'elle a faits.

Nous avons particulièrement insisté sur l'anarchie actuelle qui règne dans la presse prise en masse. N'avons nous pas dit que chaque journal était à lui seul une anarchie, une Babel où l'on parle vingt langues différentes. Les articles de politique sont du libéralisme modéré ou exalté, pessimiste ou optimiste, le feuilleton est rétrograde ; la littérature est éclectique. Les beaux-arts du *Constitutionnel* sont du classique, c'est-à-dire du rétrograde pur ; la littérature des *Débats* est une marquerie de mille couleurs où toutes les opinions sont jetées l'une à côté de l'autre. Il y a dans les articles sur le Salon de la *Quotidienne*, si féodale en politique, maint passage qu'on croirait écrit par une plume Saint-Simonienne ; l'*Avenir* offre un incroyable mélange de républicanisme et de jésuitisme ; et le très-libéral *National* est un *juste milieu* entre les classiques et les romantiques, c'est-à-dire entre les ultrà et les révolutionnaires des beaux-arts.

---

(1) Voir le préambule des ordonnances du 25 juillet 1830.

Dans aucun journal, en un mot, il n'y a de direction unitaire, parce qu'il n'y a pas de but déterminé. Il y a des rédacteurs juxta-posés, apportant chacun isolément dans les ateliers de l'imprimeur le fruit de leur travail solitaire. De là mille contradictions, de là les formels démentis que chaque journal se donne à lui-même (1).

Nous avons exhorté la presse à s'unir, afin qu'elle recouvrât, dans l'intérêt de la société, la puissance dont elle jouissait il n'y a pas un an, et qu'elle marchât à un degré bien plus haut encore d'influence. Et comme on ne peut s'unir qu'en vue d'un but qu'on veut atteindre, nous lui avons signalé le but à la fois le plus progressif et le plus pacifique, celui par conséquent qui lui attirerait infailliblement la sympathie et des libéraux qu'agite un désir instinctif de perfectionnement, et des classes élevées qui tiennent par-dessus tout à la paix et à l'ordre.

« Il ne s'agit, avons-nous dit, ni de la *légitimité* par droit  
» de *naissance*, dont la seule pensée fait grincer les dents aux  
» masses qui souffrent ;

» Ni du *juste milieu*, où il n'y a ni dignité morale, ni im-

---

(1) Nous pouvons citer à ce sujet un fait qui nous est personnel. Quoique les opinions de *la Révolution* ne soient point les nôtres, nous avons la certitude que les principaux rédacteurs de cette feuille sont loin d'être animés contre nous de sentimens haineux. Cependant *la Révolution* du 7 juillet contenait un feuilleton qui n'était qu'un tissu de grossières injures dirigées contre nos doctrines et nos personnes. Nous sommes persuadés que le rédacteur en chef est complètement étranger à cette brutale diatribe. Toutefois il résulte du fait même que, dans ce journal comme dans les autres, telle est l'absence de direction, que le gérant se trouve exposé à mettre, sans s'en douter, sa signature au bas des calomnies qu'il réproûve, et dont les auteurs se couvrent de sa responsabilité.

» pulsion scientifique, ni prospérité industrielle, comme  
» il est assez prouvé par l'état présent de la France ;

» Ni de la république, dont la plupart des journaux re-  
» poussent l'idée, qui fait l'effroi des classes paisibles, et  
» dont le vœu, de la part de ceux qui la réclament, n'est qu'une  
» protestation violente contre ce qui reste encore d'un passé  
» réprouvé dans le bizarre amalgame qu'offre le présent.

» Il faut, avons-nous dit, que les journalistes *s'unissent*  
» pour soutenir les intérêts des travailleurs de toutes les  
» classes, pour le progrès harmonique de l'industrie et de la  
» science, pour exciter entre les peuples les sentimens d'*as-*  
» *sociation*. Il faut qu'ils se *lient* par de communes sympathies  
» pour toutes les classes qui souffrent, et surtout pour les  
» masses laborieuses. »

Et dans le développement de ces vues, nous avons indiqué les bases générales de la nouvelle politique intérieure et extérieure; nous avons tracé les principaux traits du système qui convient au dedans pour garantir l'ordre, pour calmer l'effervescence publique, nous avons défini les premières opérations diplomatiques (1) propres à garantir la paix européenne, premier besoin de tous, et à préparer l'organisation de l'Europe, fondée sur le principe de l'*association des travailleurs* de tous les ordres.

Dès que la presse se sera décidée à marcher d'ensemble dans cette direction, et nous avons fréquemment montré sur chaque journal en particulier comment elle y tendait instinctivement, elle ressaisira le sceptre.

---

(1) Voir le *Globe* des 5, 4, 8, 12, 16, 18, 22, 26 et 29 juin 1851.

Mais alors elle devra s'annoncer comme ayant le sentiment de sa puissance, elle devra s'avouer au grand jour pour ce qu'elle sera, et pour ce qu'elle sera digne d'être.

Aujourd'hui, chaque journal est une sorte de société anonyme. Les journalistes se cachent derrière des noms collectifs qui ne spécifient personne. Dans leurs luttes entre eux et avec le pouvoir, c'est toujours un être de raison qui est en scène, et qui s'appelle soit *le Courrier Français*, soit *le National*, soit *la Quotidienne*, soit *la Gazette*, soit *la Révolution*, soit *la Tribune*. Cette tendance des journalistes à se tenir dans l'ombre est un reste d'habitude, chez les uns, de conspiration, chez les autres, de jésuitisme; ils se doivent à eux-mêmes de s'en dépouiller.

Lorsque les journalistes de l'opposition attaquent les ministres ou les députés, il ne se font pas faute de les nommer par leurs noms, et ils ont raison, car chacun doit porter la responsabilité de ses actes; que MM. Périer, Sébastiani, Barthe et d'Argout, que tous les chefs de parti soient traités chacun personnellement selon ses œuvres, rien de plus équitable. Mais pourquoi les journalistes, qui s'instituent leurs juges, ne seraient-ils pas eux-mêmes *personnellement* comptables, non pas envers les tribunaux, mais envers la société, des arrêts qu'ils prononcent? Pourquoi, par exemple, au lieu de M. Bertin aîné, serait-ce une abstraction dite *le Journal des Débats* qui entrerait en discussion un jour avec M. Lafayette, le lendemain avec M. Odilon-Barrot, une autre fois avec la presse d'extrême gauche?

La puissance de la presse, unie surtout pour le but glorieux et fécond que nous avons signalé, serait incomparablement supérieure à celle du ministère; elle offrirait une réunion de

talens et de connaissances supérieure à ce qui peut exister aujourd'hui dans une Chambre des députés, car c'est en vertu du cens qu'on arrive à la Chambre, et, en vertu seulement de la capacité qu'on devient rédacteur d'un journal. Lorsqu'elle élaborerait tous les projets successifs propres à améliorer la condition des travailleurs, à relier entre eux par une communauté d'intérêts, de pensées et de sentimens, les individus, les classes et les peuples, ne serait-ce pas elle qui posséderait la suprême direction des affaires, qui *gouvernerait*? Le rédacteur en chef d'un journal ne serait-il pas alors un homme bien autrement important que tel ou tel membre du cabinet?

Et déjà les directeurs des journaux ne s'estiment-ils pas et ne sont-ils pas estimés au moins à l'égal de telle ou telle excellence? M. Cauchois-Lemaire, du *Constitutionnel*, ne se croit-il pas un personnage aussi considérable que M. Barthele garde-des-sceaux? M. Armand Carrel, du *National*, pense-t-il que sa capacité, que son influence sur la société, soient au-dessous de l'influence et de la capacité de M. Sébastiani? M. Châtelain, du *Courrier Français*, n'a-t-il pas, en 1826, 1827 et 1830, joué un rôle aussi important que celui que jouent en ce moment MM. de Montalivet et d'Argout pris en bloc? M. Jacques Coste, du *Temps*, se changerait-il si volontiers contre tel directeur-général? M. de La Mennais, de *l'Avenir*, se juge-t-il si petit auprès de M. de Frayssinous? M. de Brian, de la *Quotidienne*, estime-t-il que son crédit et son autorité auprès des légitimistes ne vailent pas l'autorité et le crédit de MM. de Blacas, d'Haussez et de Montbel? M. Genoude, de la *Gazette*, ignore-t-il qu'il fait plus aujourd'hui pour la cause qu'il défend, que n'ont jamais fait ensemble la moitié des membres du ministère Villèle?



Déjà même, dans l'état présent de la presse, y a-t-il si loin du bureau d'un journaliste au cabinet d'un ministre? S'il y a des solliciteurs chez l'un, en manque-t-il donc chez l'autre? Le suffrage et la faveur du premier ne sont-ils pas ambitionnés à un bien plus haut degré souvent que la faveur et le suffrage du second? Combien y a-t-il de hauts fonctionnaires, ministres, conseillers d'état, qui n'aient dû leur élévation politique à leur coopération ou à leurs relations dans le journalisme? Nous ne parlons pas des préfetures, car il est maint journaliste qui en a refusé. Et en passant ainsi aux fonctions dites de préférence publiques, ces rédacteurs ont-ils grandi ou se sont-ils trouvés déçus? Le journaliste Guizot n'était-il pas plus honoré, plus puissant que M. Guizot le ministre? M. Thiers a été sous-ministre des finances, il a eu le maniement réel de cet important ministère; M. Mignet est conseiller d'état et conservateur des archives du royaume; MM. de Rémusat et Duchâtel sont aujourd'hui chacun la cheville ouvrière d'un ministère, le ministère de l'intérieur pour l'un, le ministère des finances pour l'autre: la considération et l'influence dont jouissent actuellement ces Messieurs sont-elles au-dessus ou au-dessous de celles dont jouissaient MM. Thiers et Mignet, rédacteurs du *National*, et MM. de Rémusat et Duchâtel, rédacteurs du *Globe*.

Pendant que les journalistes doutent d'eux-mêmes, la société autour d'eux reconnaît formellement l'immense importance de leurs fonctions; et le gouvernement lui-même, en instituant pour entraver la presse la gérance réelle des journaux au lieu des frauduleux mannequins connus autrefois sous le nom d'*éditeurs responsables*, n'a fait que les revêtir d'un caractère officiel.

Puisque telle est la situation des journalistes, ils doivent

mettre fin à l'*incognito* dont ils se sont enveloppés, se poser en face du pouvoir comme des puissances, traiter avec lui d'égal à égal, et se nommer par leurs noms.

Et leur influence gagnerait considérablement à cette pratique, car il est difficile de sympathiser avec une abstraction qui s'appelle *le Courrier Français* ou *le National*, de reconnaître pour ses chefs des hommes qui ne se montrent point. Au contraire, on se prendrait vite de sympathie et de respect pour un homme qui, se présentant avec confiance, dirait ses plans et ses vues, et jugerait avec calme et dignité les projets du pouvoir.

Telle est la presse, tels sont ses défauts actuels, tel est le moyen d'y remédier, telle est la destination qui lui est aujourd'hui offerte.

Nous aussi nous sommes un journal; mais nous sommes affranchis de toutes les entraves qui gênent les mouvemens des autres feuilles. Nous sentons dans toute son étendue les devoirs de la presse; nous connaissons son passé, nous savons son avenir, et nous ne cesserons de le signaler aux autres jusqu'à ce qu'ils l'aient aperçu.

Il n'y a pas chez nous de ces sentimens étroits qui empêchent quelques journaux de nommer ou de citer les autres. Loin de là, dès que l'un d'entre eux révèle une tendance progressive, nous nous hâtons de l'en féliciter, de porter le fait à la connaissance de nos lecteurs.

Il n'y a point chez nous de passions vénéneuses ni d'habitudes de dénigrement. Notre maître nous a laissé une règle sûre pour apprécier ce qui est bien et ce qui est mal (1); nous

---

(1) Voir le *Globe* du 7 juillet 1851.

en usons avec impartialité envers les journaux et envers le pouvoir.

Il n'y a point chez nous d'anarchie. Le journal est placé sous la direction de deux membres du Collège Saint-Simoniens, desquels tout émane, ou vers lesquels tout aboutit, politique, beaux-arts, industrie, science. L'un et l'autre sont en communication journalière avec leurs frères chargés des diverses branches du gouvernement de la doctrine. L'un et l'autre sont admis tous les jours à travailler avec les CHEFS SUPRÊMES, et ils reçoivent ainsi la commune inspiration qui domine, à un instant donné, tous les modes d'activité de tous les Saint-Simoniens.

Ainsi le *GLOBE* participe et contribue harmoniquement, avec les prédications, les enseignemens, les missions, les publications, l'apostolat individuel, au mouvement général de la religion Saint-Simonienne.

Et dans ce mouvement général il a son mouvement propre ; il élabore les questions politiques qui s'agissent au-dehors, il signale et saisit tous les indices d'avenir qui viennent à poindre, et relie ainsi les sentimens, les pensées et les actes de tous les Saint-Simoniens à l'activité du monde qui les entoure ; riche en hommes qui, avant d'embrasser la foi nouvelle, avaient mené de front la culture de la science et celle de l'industrie, il étudie l'organisation industrielle et scientifique telle qu'elle a été jusqu'à ce jour, et dresse pas à pas le plan de cette organisation telle qu'elle doit être dans la société toute active, toute studieuse, toute pacifique de l'avenir.

Au surplus, comme nous demandons que la publicité s'étende à la personne des journalistes, nous devons nous-

mêmes donner l'exemple, en nous offrant à l'action de cette publicité.

Voici quels sont nos rédacteurs :

LES CHEFS SUPÉRIEURS de la religion Saint-Simonienne ont donné la direction du *Globe* à leurs deux fils :

MICHEL CHEVALIER, *membre du collège*, ancien élève de l'École Polytechnique, ingénieur des mines ;

PIERRE CAZEAUX, *membre du collège*, ancien élève de l'École Polytechnique, ingénieur hydrographe ;

Les divers membres de la hiérarchie Saint-Simonienne qui coopèrent à la rédaction, sont :

Les prédicateurs,

E. BARRAULT, *membre du collège* ;

P. M. LAURENT, *membre du collège* ;

A. TRANSON, *membre du collège*, ancien élève de l'École Polytechnique, ingénieur des mines ;

E. CHARTON, *du second degré* ;

BAUD, *du second degré* ;

Et les personnes dont les noms suivent :

CLAIRE BAZARD, *membre du collège*, directrice du degré des ouvriers ;

CÉCILE FOURNEL, *membre du collège*, directrice de l'enseignement des femmes ;

H. FOURNEL, *membre du collège*, ancien élève de l'École Polytechnique, ex-directeur des mines, fonderies et forges du Creusot, ingénieur des mines, directeur du degré des ouvriers ;

G. D'ÉICHTHAL, *membre du collège* ;

C. DUVEYRIER, *membre du collège*;

H. CARNOT, *membre du collège*, l'un des directeurs des enseignemens ;

HOART, *membre du collège*, ancien élève de l'École Polytechnique, capitaine d'artillerie ;

P. LEROUX, *du second degré*, l'un des fondateurs du *Globe* en 1824, signataire de la protestation du 26 juillet ;

J. REYNAUD, *du second degré*, ancien élève de l'École Polytechnique, ingénieur des mines ;

Les deux derniers attachés en ce moment à la mission du Midi ;

A. SAINT-CHÉRON, *du second degré* ;

LAMBERT, *du second degré*, ancien élève de l'École Polytechnique, ingénieur des mines ;

E. PÉREIRE, *membre du second degré* ;

I. PÉREIRE, *membre du second degré* ;

FUSTER, *du second degré*, agrégé à la Faculté de médecine de Montpellier ;

ROBINET, *du second degré*, ancien notaire, juge suppléant au tribunal de Meaux ;

J. PRATI, *du troisième degré*, réfugié italien, docteur de plusieurs universités allemandes et italiennes, ex-avocat à la cour royale de Brescia ;

BUCHEY, *du troisième degré* ;

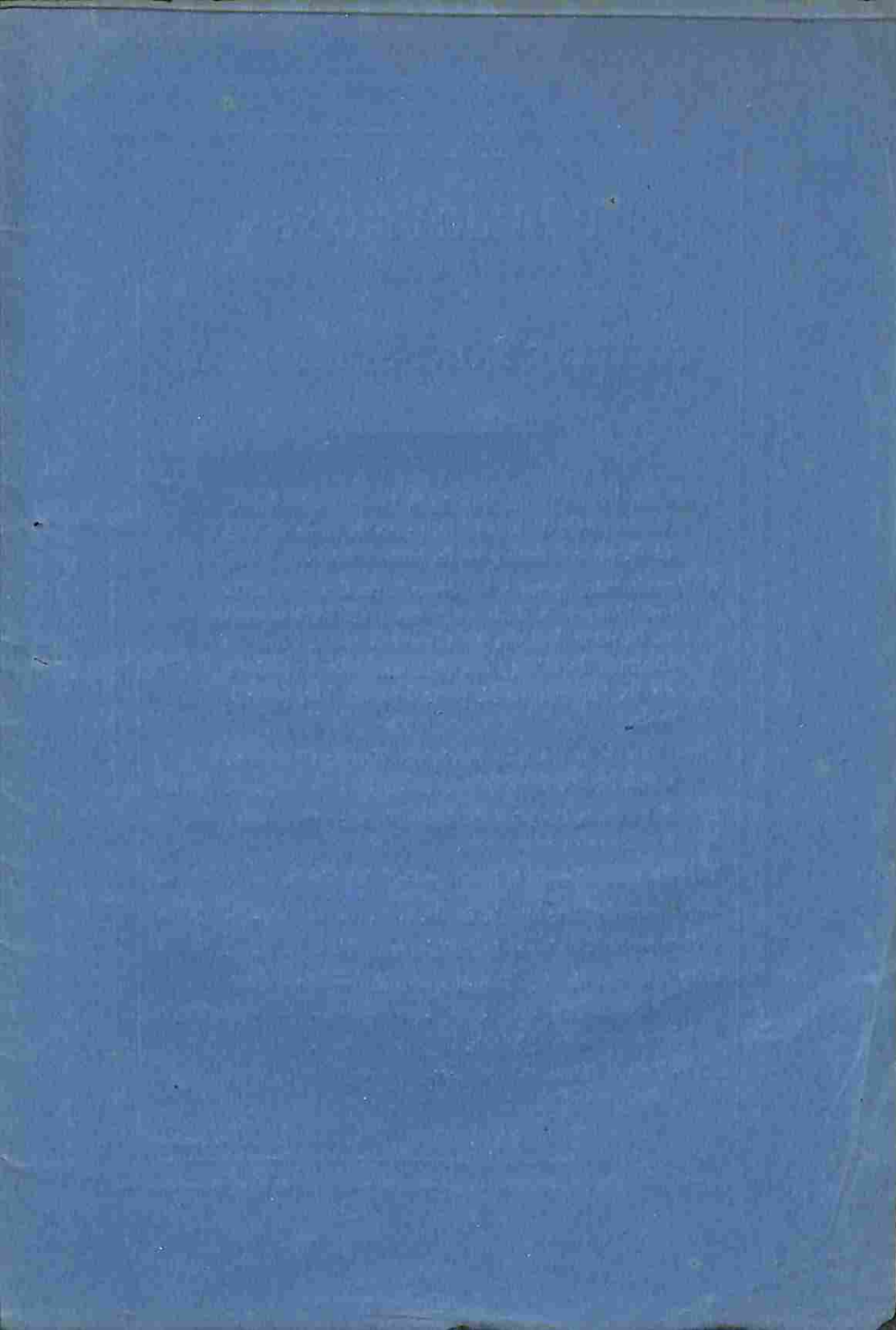
BONNET, *du troisième degré*, ancien élève de l'École Polytechnique, ingénieur des Ponts-et-Chaussées.

Nous ouvrons encore nos colonnes à quelques personnes

qui nous adressent des travaux dans la direction de la doctrine et qui les signent. M. Decourdemanche, avocat à la Cour royale, est particulièrement dans ce cas.

Voilà qui nous sommes.

Il n'y a parmi nous aucune de ces célébrités littéraires compromises par leurs antécédens, enlacées dans des liens de coteries. Nous sommes tous des hommes nouveaux, il y a quelques mois voués à d'importans travaux de l'industrie et de la science, exerçant des fonctions publiques; et aujourd'hui consacrant tous nos efforts, toutes nos facultés, toutes nos ressources de toute nature, à la propagation de la foi que Saint-Simon nous a laissée. Tous, sortant de cette classe d'hommes qu'on appelle, et qui en dehors de nous s'appellent eux-mêmes avec complaisance *hommes positifs*, nous sommes venus nous appliquer à répandre ces doctrines que des esprits légers taxent de *réveries*, où nous avons trouvé tous satisfaction à nos vives sympathies d'ordre et d'affranchissement, et dans lesquelles nous sommes sûrs que, par nos efforts joints à ceux de toute la famille Saint-Simonienne, la société reconnaîtra bientôt que réside son avenir.



# PUBLICATIONS

SUR LA

## DOCTRINE SAINT-SIMONIENNE.

Fr. C.

*Le Globe*, journal quotidien de la Doctrine de Saint-Simon; prix d'abonnement : 80 fr. pour un an; 40 fr. pour 6 mois; 20 fr. pour 3 mois.

*L'Organisateur*, gazette hebdomadaire des Saint-Simoniens; prix d'abonnement : 25 fr. par an; 13 fr. pour 6 mois; 7 fr. pour 3 mois. Pour les abonnés du *Globe*, ces prix sont ainsi réduits : 20 fr. par an; 10 fr. pour 6 mois; 6 fr. pour 3 mois.

*Exposition de la Doctrine de Saint-Simon; 1<sup>re</sup> année,*  
1 vol. in-8°, 2<sup>me</sup> édition. . . . . 7 50

*Exposition de la Doctrine de Saint-Simon; 2<sup>me</sup> année,*  
1 vol. in-8°, sous presse.

*Tableau synoptique de la Doctrine de Saint-Simon.* . . . 3 ..

*Appel aux Artistes; broch. in-8°.* . . . . . 3 ..

*Lettres sur la Religion et la Politique; in-8°.* . . . . . 3 ..

*Cinq Discours de M. Transon aux Éléves de l'École  
Polytechnique.* . . . . . 2

*Enseignement central; broch. in-8°.* . . . . . 2

*Extrait de la Revue Encyclopédique; broch. in-8°.* . . . 1 50